



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 19 août 2021

### **ÉLECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAYOTTE DU MERCREDI 27 OCTOBRE AU MARDI 9 NOVEMBRE 2021 – DÉCLARATION DE CANDIDATURE**

L'élection pour le renouvellement des membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Mayotte aura lieu du 27 octobre au 9 novembre 2021 par scrutin électronique.

Les déclarations de candidature doivent être déposées à la Préfecture de Mayotte – Direction des relations avec les collectivités locales – Bureau des élections, sur rendez-vous, aux jours et horaires suivants :

- les jours ouvrés du jeudi 23 septembre 2021 au mercredi 29 septembre de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 15H30
- et le jeudi 30 septembre de 8H00 à 12H00

Les modalités de dépôt et les modèles d'imprimés de déclaration de candidature sont disponibles sur le site internet de la préfecture.

#### **Contact presse :**

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976